

François Ghesquière – Inégalités salariales dans les pays européens. Concepts, mesures et niveaux d'analyses

Denis Colombi

Émulations – Revue de sciences sociales
2019, Comptes rendus critiques, En ligne.

Article disponible à l'adresse suivante

<https://ojs.uclouvain.be/index.php/emulations/article/view/crcolombi>

Pour citer cet article

Denis Colombi, « François Ghesquière – Inégalités salariales dans les pays européens. Concepts, mesures et niveaux d'analyses », *Émulations*, en ligne. Mise en ligne le 1 octobre 2019.
DOI : 10.14428/emulations.cr.075

Distribution électronique : Université catholique de Louvain (Belgique) : ojs.uclouvain.be

© Cet article est mis à disposition selon les termes de la Licence *Creative Commons Attribution, Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International*. <http://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/>

Éditeur : Émulations – Revue de sciences sociales / Presses universitaires de Louvain
<https://ojs.uclouvain.be/index.php/emulations>

ISSN électronique : 1784-5734

François Ghesquière – *Inégalités salariales dans les pays européens. Concepts, mesures et niveaux d'analyses*

Denis Colombi¹

Recensé : François Ghesquière, *Inégalités salariales dans les pays européens. Concepts, mesures et niveaux d'analyses*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2017 (« Sociologie et anthropologie »), 272 p.

Depuis la publication du *Capital au XXIème siècle* de Thomas Piketty, la question des inégalités a connu un net regain d'intérêt, tant scientifique que politique. L'ouvrage de François Ghesquière, issu de son travail de thèse, permet d'aborder l'un des points les plus complexes et les plus discutés de ce débat : celui de la mesure des inégalités, appliquée ici aux salaires en Europe. Plus proche du manuel que de l'ouvrage à thèse, c'est principalement pour son travail méthodologique d'une extrême méticulosité qu'il mérite d'être lu.

En effet, sur la question des inégalités salariales en Europe, l'ouvrage n'expose pas de résultats inattendus, ni ne développe de théorisations véritablement originales. En s'appuyant sur les *Statistics on Income and Living Conditions* (SILC) produites par Eurostat, l'auteur montre que les différentiels de niveaux d'inégalités entre pays s'expliquent par les taux de couverture par des conventions collectives et, dans une moindre mesure, par les taux de syndicalisation. Il montre aussi que certaines populations sont particulièrement défavorisées, et ce dans l'ensemble des pays : les femmes, les catégories socio-professionnelles au bas de la hiérarchie, les personnes peu diplômées, les travailleurs précaires, etc. Si ces résultats sont classiques, la conception de l'ouvrage montre la quantité de travail à la fois théorique et statistique qu'il est nécessaire pour non seulement y parvenir, mais pour en plus en assurer la robustesse et la solidité. En effet, Ghesquière prend la peine d'explicitier chaque étape de son travail, de présenter et de discuter chacun de ses choix : ceux concernant les variables comme ceux portant sur les techniques statistiques, les choix théoriques comme les choix pratiques. C'est la méthode qui guide ici le propos : les résultats n'arrivent jamais qu'à la fin des deuxième et troisième parties, seulement après qu'aient été explicités les fondements théoriques de la démarche, les différentes étapes qui permettent de les produire, ainsi que la portée et les limites de chacune des analyses. C'est un travail extrêmement important et qui n'a que trop rarement été rendu aussi tangible.

¹ Centre de Sociologie des Organisations, Paris, France.

L'avantage de la forme du livre par rapport à celle de l'article est précisément de permettre cette description méticuleuse de toute la démarche de recherche. En cela, l'ouvrage constitue une excellente introduction, et un support pédagogique précieux, pour qui voudrait (faire) découvrir les exigences des méthodes quantitatives et de la mesure des inégalités. De même, toute personne souhaitant travailler sur des données comparables y apprendra beaucoup, tant sur des questions théoriques (par exemple : quel est le bon niveau d'analyse à prendre en compte ?) que pratiques (par exemple : comment intégrer le salaire à une régression sachant que la modélisation linéaire risque de prédire des salaires négatifs ?). Il peut aussi servir de rappel à qui pourrait se laisser séduire par la promesse de résultats simples et rapides. À l'heure où les adeptes du Big Data font parfois miroiter la possibilité d'obtenir des réponses immédiates à toutes les questions, souligner que, même avec des enquêtes vastes et *ad hoc*, obtenir une mesure des inégalités est un travail long et difficile loin d'être exempt de choix et d'enjeux théoriques n'est sans doute pas inutile.

L'ouvrage se décompose en trois parties. La première, théorique, présente les différents problèmes que pose la mesure des inégalités. Elle introduit la notion centrale : celle de « niveaux d'analyse ». Selon Fr. Ghesquière, on peut distinguer deux niveaux d'analyse des inégalités : le niveau « sociétal » et le niveau « individuel ». Dans le premier, il s'agit de s'intéresser au niveau d'égalité qui caractérise une société ou un ensemble macro. Le coefficient de Gini est l'indicateur par excellence de ce type d'approche : il résume à un chiffre, compris entre 0 et 1, le niveau d'inégalité dans un ensemble – un pays par exemple. Au contraire, d'autres indicateurs et d'autres outils statistiques vont plutôt renvoyer au niveau individuel : il va alors s'agir d'identifier qui sont les pauvres (ce sont les différents taux de pauvreté) ou quelles sont les caractéristiques qui augmentent ou font baisser le salaire (le genre, le niveau de diplôme, etc.). L'ouvrage consacre les deux parties suivantes à chacun de ces niveaux d'analyses, et parvient aux résultats signalés précédemment.

Si la distinction entre ces deux niveaux d'analyse peut avoir quelque chose de séduisant au plan pédagogique, elle s'avère plus difficile à manipuler qu'il n'y paraît, et sa pertinence n'est pas si évidente. Ghesquière défend la notion de niveaux d'analyses en en dégageant trois dimensions : une dimension métrologique (que mesure-t-on, et avec quels outils le mesure-t-on ?), une politique (quelles sont les responsabilités en jeu, et partant de là quelles sont les solutions à apporter ?), une théorique (quelles sont les entités tenues pour réelles par le chercheur : des ensembles collectifs tels que des sociétés ou simplement les individus ?). Son idée est qu'il existe une cohérence entre ces différents éléments : particulièrement, le choix des outils de mesure serait congruent avec des positions politiques et théoriques. Par exemple, le coefficient de Gini est typique des approches sociétales parce qu'il suppose que les sociétés forment des ensembles réels, et incite donc à penser que c'est elles qui sont responsables des inégalités, dédouanant ainsi les individus. Au contraire, l'usage des régressions renvoie au niveau individuel non seulement parce que ce sont les individus qui sont tenus pour

les seules entités véritables, mais en outre parce qu'elles suggèrent que ce sont eux qui sont responsables de leur sort.

Si l'on peut saluer l'effort d'essayer de dégager les enjeux derrière les opérations techniques de quantification, cette cohérence supposée échoue parfois à convaincre. Ainsi, le recours aux taux de pauvreté est classé parmi les mesures individuelles parce qu'ils permettent d'identifier des individus précis. Mais lorsqu'il en vient à les utiliser dans la troisième partie de l'ouvrage, Ghesquière n'en commente pas moins les différences entre pays : on peut alors penser que l'on est plus proche du niveau sociétal, où ce sont les sociétés et leurs « systèmes » qui produisent des taux de pauvreté différents. De même l'usage des régressions fait partie des moyens utilisés pour repérer des discriminations, dont la responsabilité ne peut simplement être attribuée aux individus. L'auteur est d'ailleurs obligé de distinguer, à la fin de son ouvrage, deux usages de certains outils « individuels » : d'une part, ceux qui s'inscrivent dans la politique de « l'État social actif », laquelle vise à identifier les pauvres pour les aider, et d'autre part, ceux qui relèvent de la politique de « l'inégalité spécifique » entre des groupes, laquelle cherche à identifier des discriminations entre groupes. Cela souligne que la distinction « individuel/sociétal », si elle est utile pour organiser le propos, ne doit pas être réifiée et que la prudence est de mise. Les affinités entre outils statistiques et conceptions politiques existent, mais leurs relations ne sont pas mécaniques.

Il y a une autre dichotomie centrale dans l'ouvrage : travaillant sur les inégalités salariales, l'auteur distingue « salaire condition » et « salaire revenus ». C'est qu'en effet le salaire est loin d'être simple à mesurer : faut-il prendre le salaire net, brut, mensuel, annuel, etc. ? On retrouve ici la méticulosité avec laquelle travaille l'auteur, laquelle pourra servir de modèle à toute personne travaillant sur un tel objet. La distinction qu'il retient essaye de tenir compte de deux aspects du salaire : celui-ci est à la fois le marqueur d'une position sociale et d'une reconnaissance dans une hiérarchie et un moyen d'accéder à la consommation et à d'autres ressources. Dans le premier cas, il est un accomplissement ou une *condition*, dans le second il est une capacité ou un *revenu*. Le salaire condition se mesure alors avec le salaire brut : c'est en effet en tenant compte du coût que l'employeur est prêt à supporter pour faire travailler la personne que l'on peut mesurer la position et la valeur qui lui est attribuée. Dans le second cas, pour mesurer les capacités offertes par le salaire, il faut mesurer la partie des ressources de l'individu qui viennent du travail. Pour les travailleurs typiques – en emploi stable à temps complet – il s'agit seulement du salaire net, mais dans d'autres situations, il faut tenir compte des salaires nets indirects, comme les indemnités chômage ou les allocations temporaires. Il y a cependant un problème, dont est conscient l'auteur : l'impossibilité de mesurer les revenus non-matérielles du travail, tels que l'accès à des services publics financés par les impôts. Cette difficulté de mesure le pousse à ne pas en tenir compte. On peut cependant se demander dans quelle mesure cela n'affecte pas l'idée de mesurer les capacités offertes aux individus par leur travail. Si, dans un pays donné, une partie des salaires nets doit être utilisée pour des dépenses telles que la

santé ou l'éducation qui, dans un autre pays, sont fournies à titre gratuit, est-ce que cela n'affecte pas le caractère libérateur du salaire ? Un raisonnement en termes de pouvoir d'achat aurait peut-être été possible, même si complexe à mettre en œuvre. Il aurait en tout cas mérité une discussion.

Ces éléments de critique demeurent toutefois mineurs et ne doivent pas effacer la grande qualité de l'ouvrage. L'une d'elle, et non la moindre, est la variété des méthodes mobilisées. La seconde partie est ici la plus originale : afin d'expliquer les variations des coefficients de Gini entre les différents pays européens, l'auteur est naturellement confronté au petit nombre d'observations – une seule par pays donc – qui interdit de recourir à un raisonnement inférentiel classique. La réflexion sur les façons de transposer les méthodes quantitatives à la comparaison internationale le conduit à recourir à la *Qualitative Comparative Analysis* (ou Analyse quali-quantitative comparée). Celle-ci consiste à utiliser une série d'opérations logiques pour comprendre quelles sont les conditions qui, dans un nombre restreint de cas singuliers, conduisent à certains résultats. C'est elle qui permet de repérer que ce sont les deux facteurs du taux de couverture par les conventions collectives et du taux de syndicalisation qui sont déterminants. Le recours aux régressions permettant par la suite de tester la robustesse de ces propositions : l'articulation des différentes méthodes est un point clef de l'ouvrage.

La dernière partie, consacrée aux inégalités individuelles, recourt plus classiquement à la modélisation et à la régression. Elle permet de réfléchir à quelques questions complexes, telles que la pertinence des modèles multi-niveaux dans le cadre européen. La question peut paraître technique, mais dans un contexte où la recherche se fait de plus en plus au niveau supranational et où le comparatisme est toujours plus courant, son importance ne saurait être négligée.

Au final, l'ouvrage fournit un modèle de ce qu'est une recherche quantitative exigeante. Il constituera sans nul doute un guide précieux sur ce terrain compliqué.